

Le tarif des places de Chemin de fer est à peu près le même au Canada qu'en France.

## XI.

### CONCLUSION.

#### AVIS AUX ÉMIGRANTS.

Avant de quitter leur pays natal pour aller chercher au Canada un bien-être qu'elles ne peuvent atteindre chez elles, les personnes qui sont disposées à émigrer devront faire un examen minutieux des avantages que peuvent leur offrir, respectivement, chacune des provinces de ce vaste territoire ouvert à l'Émigration étrangère; elles pourront s'adresser aux agents d'Émigration du gouvernement canadien, qui se feront un devoir de compléter les renseignements assez incomplets qu'ils trouveront dans ce petit ouvrage.

Les seuls émigrants qui ont une chance à peu près certaine de réussite, au Canada, s'ils sont honnêtes, laborieux et économes, sont les ouvriers, quel que soit le métier auquel ils appartiennent et les cultivateurs. Ceux, surtout parmi ces derniers, qui en arrivant auront quelques ressources pécuniaires, trouveront dans l'application intelligente de leurs fonds des avantages incontestables. Ils pourront acquérir pour des prix comparativement minimes, des fermes en partie défrichées dont l'exploitation serait suffisante pour suffire aux besoins de leurs familles. Il leur sera toujours facile de faire l'acquisition d'une propriété dans de bonnes conditions, par l'entremise des agents d'Émigration provinciaux.

Tout en jouissant de la partie de sa ferme déjà en état de culture, le nouveau colon s'habituerait graduellement aux travaux de déboisement qui présentent quelquefois des difficultés assez sérieuses à ceux qui ne sont point faits à ce genre de travail.

Ceux qui ne pourront disposer d'aucuns capitaux feront bien d'entrer pour quelque temps au service des fermiers du pays chez qui ils gagneront des gages convenables tout en se façonnant aux habitudes et aux travaux du pays.

Les personnes qui sont incapables de gagner leur vie par un travail manuel ne devront point émigrer en Canada, à moins d'être certaines d'un emploi qu'elles se seraient assuré d'avance.

Il y a dans la plupart des villes principales de la Confédération Canadienne, des maisons spéciales, placées sous la direction de certains employés du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, où les émigrants nécessaires sont logés et nourris gratuitement et traités d'une manière convenable, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une situation qui, ordinairement, ne se fait pas attendre.

Les billets de chemin de fer sont même souvent remis gratis aux émigrants pour se rendre au lieu de leur destination.

A moins de raisons tout-à-fait exceptionnelles dont l'appréciation est laissée à des agents d'Émigration, les émigrants ne doivent point s'embarquer pour le Canada avant la fin de mars et après le commencement d'août.

À leur arrivée au port de débarquement, les émigrants feront bien, sous peine de tomber entre les mains de certains employeurs qui chercheraient à les exploiter, de se faire conduire directement au bureau d'Émigration du gouvernement Canadien. Les employés de cette administration pourront leur indiquer alors les localités où ils pourront le plus avantageusement trouver de l'emploi et les mettront en relation avec des particuliers qui ont des terres en vente ou en location, s'ils désirent se livrer à l'agriculture.

FIN.